



2023

# MON PROJET HENNEBONDISSANT !

## FORMULAIRE DE DÉPÔT

Le budget participatif est une démarche de participation favorisant l'initiative citoyenne. Son objectif : faire émerger et financer sur le budget de la Ville des projets d'intérêt général portés par des citoyens. Il s'adresse évidemment aux **habitants d'Hennebont**, mais aussi à tous **les usagers de la commune, et ce dès 11ans**.

Vous avez **une idée** pour votre quartier, pour votre centre-ville ou plus largement, pour la commune d'Hennebont ? Une idée qui améliorera le cadre de vie, renforcera le lien social et/ou facilitera le quotidien de vos concitoyens ? Soumettez-la au plus grand nombre à l'occasion du premier budget participatif d'Hennebont !

Pour cette 1ère édition, une enveloppe de **50 000 €** sera allouée à la mise en œuvre des projets **choisis par les Hennebontais** lors de la phase de vote. Les projets lauréats seront ensuite réalisés par les services municipaux, avec les porteurs de projets qui souhaiteront participer à leur réalisation !

### Check-list dépôt de projet :

Pour être jugé recevable et soumis au vote des Hennebontais, je m'assure que mon projet :

- Relève des compétences de la commune (environnement, social, enfance-jeunesse, sport, espaces verts...)
- Est localisé sur le territoire hennebontais
- Sert l'intérêt général et non des intérêts privés : sur le domaine public, accessible librement & gratuitement
- Peut coûter moins de 25.000 €
- Relève de dépenses d'investissement : achat de biens / matériels durables, aménagement, travaux etc...
- Ne revêt pas de caractère discriminatoire, diffamatoire, injurieux...
- Est réalisable dans un délai de 2 ans

Suivez la démarche et consultez le règlement sur la plateforme

**[jeparticipe.hennebont.bzh](https://jeparticipe.hennebont.bzh) !**







# BUDGET PARTICIPATIF



## MON PROJET HENNEBONDISSANT !

### FORMULAIRE DE DÉPÔT

#### PORTEUR DU PROJET

Je propose mon projet :

En tant que particulier

Dans le cadre d'une association

Nom

Prénom

Âge\*

Téléphone

Adresse mél

\*Si porteuse/ porteur de projet mineur : indiquez nom, prénom et contact d'un adulte (obligatoire) .....

.....



#### Attention :

- Un seul projet par porteur
- Le porteur de projet est l'interlocuteur privilégié. Il sera recontacté pour préciser son projet
- Si le projet est plébiscité par les habitants, le porteur du projet sera associé à sa réalisation

### Où et comment déposer un projet ?



#### En ligne

Sur la plateforme de participation  
[jeparticipe.hennebont.bzh](http://jeparticipe.hennebont.bzh)



#### En version papier

Dans les urnes prévues à cet effet :

- en mairie
- au centre socioculturel Jean Ferrat
- au complexe aquatique de Kerbihan
- au Lokal (espace jeunes)
- à la maison de quartier de Kerihouais